

POUR QUI VOTER?

Position difficile à tenir, que celle de la C.G.T.F.O. pendant la campagne électorale! Maintenir l'indépendance syndicale, refuser de s'engager sur un candidat, sur un programme, était pourtant indispensable.

Nous approuvons totalement cette position conséquente de la Confédération, rendue plus difficile pour ces élections présidentielles.

Car l'immense majorité de la classe ouvrière avait fait son choix. D'un côté le candidat de la droite classique, servit eur zélé du capital, représentant tout ce que notre syndicalisme combat. De l'autre le candidat des partis de gauche, de la C.G.T., de la C.F.D.T., de la F.E.N. et de nombreuses organisations auxquelles adhèrent bon nombre de militants de la C.G.T.F.O.: pour la classe ouvrière, apparemment persuadée que la volonté électoraliste peut aider à sa libération, le choix était clair. C'est pourquoi tous les travailleurs n'ont pas compris que la C.G.T.F.O. donnât l'impression de se tenir à égale distance de l'un comme de l'autre: comme si Giscard et Mitterand se valaient, comme si leurs programmes étaient semblables.

Pourtant la Confédération a eu parfaitement raison de ne par prendre parti pour le candidat de la gauche (car le soutien à Giscard était bien évidemment exclu, n'est-ce pas?) et les anarcho-syndicaliste soutiendront toujours de telles positions. Si le contraire devait se produire un jour, si d'une manière ou d'une autre l'engagement électoral tentait une O.P.A. sur la C.G.T.F.O., on nous trouverait aux premières lignes dans le combat pour le maintien de l'indépendance syndicale.

Ceci étant dit on peut toutefois se demander si le camarade Bergeron n'a pas dépassé les limites de cette fameuse indépendance du mouvement syndical. Nous nous attendons à ce que de nombreux camarades protestent vigoureusement en lisant que le secrétaire général de la Confédération n'a pas respecté à 100% la neutralité qui aurait due être la sienne. Et pourtant, une fois de plus, le citoyen a pris chez lui le pas sur le syndiqué! (il est vrai qu'il faudra un jour s'expliquer clairement sur l'art et la manière de se couper en deux pour être tantôt syndiqué, tantôt citoyen!).

Mais venons-en aux faits: dans deux éditoriaux de FO-Hebdo (n°1392 et n°1393) l'ami Bergeron a vivement insisté pour que nous allions voter. Il a fustigé les abstentionnistes en des termes particulièrement vigoureux. Pas un travailleur, pas un retraité, ne devait se soustraire au sacro-saint devoir électoral. Les termes employés dans les deux textes ne laissent aucun doute sur l'impérieuse nécessité d'aller accomplir l'acte "définitif", qualifié d'historique: déposer un bulletin dans l'urne.

Nous concevons parfaitement que des camarades croient aux vertus du système électoral, parlementaire, et qu'y croyant ils se fassent un devoir de participer aux obligations que ce système implique. Nous comprenons même qu'ils soient indignés par ceux qui, y croyant aussi, n'accomplissent pas ce devoir par paresse ou par négligence (quoique la bigoterie soit aussi dangereuse dans ce domaine que dans les autres).

Mais il est intolérable que le bureau confédéral ait "oublié" les syndicalistes-révolutionnaires qui (à notre connaissance font partie intégrante de la C.G.T.F.O., et qui eux ne votent pas. Non pas par indifférence au problème social: leur attitude de tous les jours le démontre. Mais parce qu'ils sont convaincus que, dans la lutte pour l'émancipation des travailleurs, le système parlementaire est une voie de garage et que, quoi qu'il arrive, on ne fera pas l'économie d'une révolution.

Certes on pourra nous répondre que nous sommes quantité négligeable, que notre courant de pensée est minoritaire et que la majorité de la confédération s'est reconnue dans les propos du secrétaire général. Il n'empêche que c'est un précédent dangereux et que, tout minoritaire que nous soyons, nous ne nous sentons ni complexés, ni coupables, par rapport à ceux de nos camarades syndiqués qui, répondant à l'appel confédéral,

sont allés voter. Car aller voter le 19 mai, pour un syndicaliste F.O., cela signifiait ou bien Giscard, c'est-à-dire l'ennemi déclassé, en réaction contre le programme commun et l'alliance avec le parti communiste; ou bien Mitterand, c'est-à-dire les risques d'avoir des ministres communistes au gouvernement... et des prêtres à l'école. Cornélien! Voilà où menait l'obligation de voter tant recommandée!

Dans une autre publication de la C.G.T.F.O. un camarade a écrit en parlant de ces élections présidentielles: "*terrain miné*". Nous partageons pleinement cette appréciation et c'est pourquoi il eut été préférable d'en rester à la position admise par nous tous, du "*libre choix des adhérents*", sans insister davantage.

D'autant plus qu'on respectait ainsi la *Charte d'Amiens* qu'en cette occasion le bureau confédéral a nettement violée sans s'émouvoir le moins du monde. En effet la *Charte d'Amiens* fait clairement la différence, dans la lutte pour la transformation de la société, entre les moyens propres au syndicalisme et les moyens qui lui sont extérieurs. Voter à l'occasion de l'élection d'un président de la république est de toute évidence un de ces moyens extérieurs au syndicalisme. Mais hélas! on nous a déjà trop habitués à voir la Charte d'Amiens brandie quand elle sert les intérêts du réformisme et mise sous le boisseau quand elle les dessert. Et on prétend en même temps "*dire la vérité aux travailleurs*"...

Cela étant rappelé, l'essentiel reste à faire: nous allons avoir à lutter contre des tentatives d'atteinte à l'indépendance syndicale.

Pour le patronat et son gouvernement, tenter de résoudre leur crise cela signifie faire payer la classe ouvrière, lui demander d'accepter des sacrifices au nom de "*l'intérêt général*". Un affrontement direct comporte des risques pour la classe au pouvoir dont l'équilibre politique est loin d'être assuré. Ils essayeront donc, de mille et une manières, de domestiquer le mouvement syndical, de nous rendre dociles et passifs. Ils nous proposeront des formules qui se voudront novatrices, mais qui cacheront la même marchandise: la participation, donc l'intégration du syndicalisme, pour les aider à faire tourner leur machine.

Nous aurons comme réponse: l'action résolue pour les revendications, le refus de sacrifier les intérêts particuliers de la classe ouvrière à ce qu'ils appellent "*l'intérêt général*".

Dans le tract confédéral expliquant la non-participation de la C.G.T.F.O. à la grève du 6 décembre 1973, nous avons lu avec satisfaction que notre confédération est une "*organisation de classe*". Il est souhaitable que le congrès confédéral de juin 1974 reprenne sérieusement à son compte cette vérité en l'appuyant sur les données de la situation économique actuelle.

Pour notre part nous nous efforcerons qu'il en soit ainsi.

Jo SALAMERO.
